



STADE AQUATIQUE RÉOUVERTURE AU PUBLIC

Le Stade Aquatique va pouvoir de nouveau accueillir du public dans son bassin chauffé de 50 mètres à l'extérieur, à compter du samedi 27 mars et jusqu'au 9 avril 2021 aux horaires suivants :

- **Lundi / mardi / jeudi / vendredi : de 9h30 à 16h30**
- **Mercredi / samedi / dimanche : de 9h30 à 15h**

Les clubs de natation vont pouvoir reprendre leurs entraînements, en soirée, après plusieurs mois d'arrêt. Les horaires d'ouverture du bassin olympique découvert sont susceptibles d'être modifiés en période de vacances scolaires, à compter du samedi 10 avril 2021 : ils feront l'objet d'un affichage sur place, et seront mis à jour sur le site internet du stade aquatique.

Modalités d'accueil du public

- Port du bonnet de bain obligatoire
- L'évacuation des bassins se fera 15 minutes avant la fermeture
- Les vestiaires seront accessibles aux nageurs qui devront se munir d'une pièce d'1 euro ou d'un jeton (nouveau système de serrure pour les casiers).

L'accès au Stade Aquatique se fera sans inscription, dans la limite de 70 personnes en simultané.

Nous demandons aux usagers de respecter la distanciation sociale, notamment dans la file d'attente en caisse et de porter leur masque à l'entrée et à la sortie du Stade aquatique.

Accueil sur prescription médicale

Les créneaux natation sur prescription médicale en bassin couvert (25 mètres) mis en place depuis le 22 février 2021, sont maintenus aux mêmes horaires et dans les mêmes conditions.

- lundi de 9h30 à 11h
- mercredi de 13h30 à 15h
- jeudi de 12h à 13h30
- vendredi : de 16h30 à 18h

Réservation obligatoire au 04 70 96 57 64

Justificatif Affection Longue Durée (ALD) à présenter en caisse

Pour tout complément d'informations, les agents d'accueil restent à votre écoute au 04 70 96 57 64

WWW.STADE-AQUATIQUE.FR



DIRECTION DE LA COMMUNICATION - PRESSE

communication@vichy-communaute.fr

+33 (0)4 70 96 57 31 - +33 (0)6 24 60 62 88